



A.PRO.S.E.P

26 bvd jubelin

97300Cayenne

Tél: 0594 30 21 36

Fax: 0594 31 91 53

WWW.SPORTGUYANE.COM



## FORMATION BP-JEPS Spécialité: « Loisirs tous publics »

Animer et Encadrer une structure d'Éducation Populaire  
intégrant un dispositif de développement local

Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport  
(titre homologué de niveau IV)

Formation habilitée par la DDJS : N° 08973BP001

Du 7 septembre 2009 au 28 mai 2010

### Le BPJEPS

Le BPJEPS est un diplôme professionnel de niveau IV, délivré par le Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports.

Son objectif est de former des animateurs professionnels, chargés de la coordination de structures d'animation.

### Public concerné

Cette formation concerne des personnes ayant une expérience dans le domaine de l'animation.

Cette formation s'adresse :

- **aux demandeurs d'emploi**, sous réserve d'une prise en charge par le Conseil Régional, ou par les ASSEDIC ou par l'ADI
- **aux salariés** dans le cadre d'un congé individuel de formation ou d'une prise en charge de l'employeur.

### Perspectives d'emplois :

*Directeur d'accueils de loisirs*, ce diplôme permet de diriger un accueil de loisirs d'enfants ou de jeunes sur un territoire ciblé.

*Animateur*, dans le cadre des dispositifs contractuels : contrat enfance jeunesse, contrat éducatif local.

*Coordinateur / Animateur*, dans des structures d'animation associatives ou municipales : centre social, centre socioculturel, club jeunes, maison de quartier.



A.PRO.S.E.P  
26 bvd jubelin  
97300Cayenne  
Tél: 0594 30 21 36  
Fax: 0594 31 91 53

WWW.SPORTGUYANE.COM



## Entrée en formation BPJEPS

### Les démarches en 3 phases :

- 1 – Satisfaire aux pré-requis.
- 2 - S'inscrire auprès du centre de formation.
- 3 - Satisfaire aux tests de sélection.

#### 1<sup>ère</sup> Phase :

Vous devez justifier de l'obtention d'une qualification ou titre mentionné :

**BAFA** (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation).

**BAFD** (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur).

**BASE** (Brevet d'Aptitude à l'animation Socio Éducative).

**BAPAAT** (Brevet d'Aptitude Professionnel d'Assistant Animateur Technicien).

**BAC ou tout diplôme de niveau IV**

**Ou**

Présenter un dossier retraçant une expérience dans l'animation et expliquant vos motivations.

En complément, l'APROSEP demande que vous puissiez justifier d'une **expérience professionnelle** ou bénévole dans le champ de l'animation **d'au moins 6 mois**.

#### 2<sup>ème</sup> Phase :

L'APROSEP vous envoie un **dossier d'inscription** à remplir et à retourner à l'adresse suivante : APROSEP – 26 boulevard Jubelin – 97 300 CAYENNE

#### 3<sup>ème</sup> Phase :

Les tests de sélection sont organisés par le centre de formation.

Ils comprennent deux épreuves :

Écrite (3h00) : Rédaction, réflexion et analyse d'une situation.

Orale (30 min) : Entretien de motivation.

Les tests écrits permettent de vérifier la qualité de votre expression écrite, de repérer vos capacités d'analyse et de réflexion.

L'entretien permet de vérifier la cohérence entre vos expériences, votre projet professionnel et le choix de cette formation.

### Session de sélection :

Clôture des inscriptions : .....15 avril 2009

Épreuves écrite et orale : .....15 et 16 juin 2009



A.P.R.O.S.E.P

26 bvd jubelin

97300Cayenne

Tél: 0594 30 21 36

Fax: 0594 31 91 53

WWW.SPORTGUYANE.COM



## Déroulement de la formation

### Positionnement :

À l'issue des épreuves de sélection, les candidats retenus pour suivre la formation seront convoqués pour participer **au positionnement :**

**Du 8 au 11 octobre 2009**

### Durée de la formation :

**14octobre 2009 au 28 mai 2010**

■ **686 heures de formation théorique** :en centre de formation.

■ **448 heures en stage pratique** (à temps plein)

**Un des stages pratiques doit permettre une mise en situation de direction en Accueil de Loisirs.**

### Lieu de la formation :

**Pôle Formation de l'APROSEP**

Cité Horth – 97 300 Cayenne

***Possibilités d'hébergement et de restauration pour les personnes en provenance des communes éloignées.***

### Frais d'inscription et de formation :

**Frais d'inscription :..... 25,00 €**

**Frais de formation : .....9 115,00 €**

### **Pour les demandeurs d'emploi :**

Un nombre de place limitée est pris en charge par le Conseil Régional.

Il est également possible de faire une demande auprès des ASSEDIC pour les bénéficiaires d'allocations ou de l'ADI pour les personnes percevant le RMI.

### **Pour les salariés :**

La prise en charge de cette formation peut être intégrer dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation ou par l'employeur.



## L'APROSEP

L'Association Profession Sport et Education Populaire est un réseau guyanais d'associations et de collectivités qui œuvrent en faveur de la professionnalisation de la vie associative et sportive en Guyane.

### Axes d'interventions

#### **Formation:**

- Qualifier les professionnels de l'animation sportive et socioculturelle,
- Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle,
- Former les dirigeants associatifs dans le montage de leurs projets.

#### **Emploi:**

- Assister les associations dans leur projet de création d'emploi,
- Gérer les emplois associatifs,
- Mettre en relation les offres et les demandeurs d'emplois.

#### **Insertion:**

- Elaborer des projets qui impliquent des personnes exclues par l'activité économique,
- Répondre à des missions d'intérêt public,
- Favoriser la progression des individus.

### L'éthique de l'APROSEP

Qu'il s'agisse de politique en faveur de la jeunesse ou du sport, de dispositifs d'insertion, de formation ou de loisirs, d'actions culturelles ou sportives, de mise à disposition de personnel ou de gestion d'équipements, l'APROSEP propose des solutions réalistes adaptées au contexte local, dans le plus profond respect de l'individu et pour promouvoir son épanouissement. C'est par l'observation minutieuse et une méthodologie rigoureuse d'appréhension de chaque situation, ainsi que par le dialogue et la concertation, que s'élaborent avec les partenaires institutionnels et associatifs des actions originales.

L'APROSEP, s'inscrivant dans des conventionnements variés (État, Région, Département, ou Collectivités territoriales) renforce des liens entre les usagers et la collectivité.

Ses services répondent à une triple exigence :

**L'efficacité** : les objectifs préalablement fixés doivent être atteints ;

**La qualité** : les besoins des utilisateurs doivent être satisfaits ;

**La créativité** : des solutions innovantes permettent de ne pas s'enfermer des schémas habituels .

A.PRO.S.E.P

26 bvd jubelin

97300 Cayenne

Tél: 0594 30 21 36

Fax: 0594 31 91 53

WWW.SPORTGUYANE.COM

